

Trophée de l'Eau Loire-Bretagne 2021

TROPHÉE DE L'eau loire-BRETAGNE 2021



Les représentants du contrat territorial : Régie des eaux des Coëvrons, SIAEP de la région de Sillé-le-Guillaume, Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez – Les représentants de la délégation Maine Loire-Océan de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

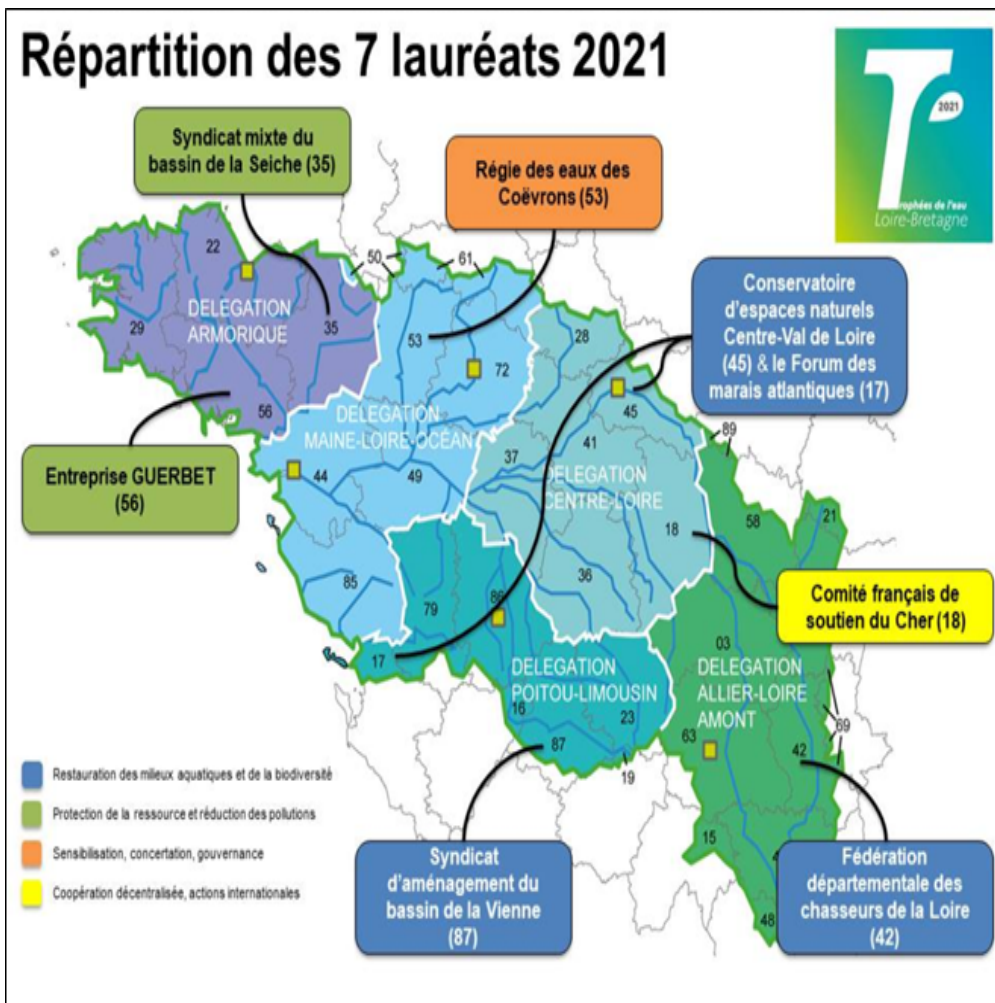
Conformément à ses statuts, la Régie des eaux des Coëvrons a pour compétence la protection du point de prélèvement et de la ressource en eau en général, la production, le stockage et le transport jusqu'à la distribution au robinet de l'abonné. Depuis 10 ans la dégradation de la ressource en eau a conduit la Régie des Eaux des Coëvrons a renforcé sa politique de préservation de la qualité de l'eau de ses captages. Elle est également porteuse du Contrat Territorial de lutte contre les pollutions diffuses sur les captages prioritaires de l'Est mayennais, comprenant 3 captages exploités par la REC, 3 captages exploités par la Communauté de Communes de Meslay-Grez et 2 captages exploités par le SIAEP de la région de Sillé-le-Guillaume.

C'est dans le cadre des actions de protection de la ressource en eau sur les captages prioritaires que la REC a remporté le Trophée de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans la catégorie 3 « sensibilisation, concertation pour la gestion durable de l'eau ».

Les actions de protection de la ressource ont été distinguées parmi 32 candidatures réparties sur le bassin Loire Bretagne.

Au total, 7 lauréats ont été choisis par le Jury des Trophées de l'eau dans les catégories suivantes :

- « **Sensibiliser le public et gérer l'eau de manière durable sur les territoires** »
- « **Accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays en développement** »
- « **Préserver l'eau, l'économiser et lutter contre les pollutions** »



Répartition des 7 lauréats de l'eau 2021 (Cliquez pour agrandir l'image)

Voir aussi:

<https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/retours-de-xperiences/sensibilisation-et-operation-fonciere-pour-preserver-la-ressourc.html>

Une cérémonie de remise du Trophée s'est tenue le 21 octobre 2021 au château de Sainte Suzanne-et-Chammes en présence de la directrice de la délégation Maine-Loire-Océan, Mme. Morgan Priol et de Mme. Ruaux Marine directrice adjointe.



M. LEFEUVRE Régis, président de la Régie des Eaux des Coëvrons



M. BARRIER Guy, président du SIAEP de la région de Sillé-le-Guillaume

**Sensibilisation, gestion foncière pour préserver la ressource
en eau**

des captages de l'Est mayennais

<https://youtu.be/Tk-CNk7C8hg>

Les actions mises en avant dans le cadre de cette récompense sont le plan de communication d'une part et l'aménagement foncier d'autre part.

La communication

Le besoin d'adosser un volet communication ambitieux auprès des élus, des agriculteurs et des consommateurs visant à améliorer la connaissance du sujet et ainsi avancer de manière plus efficace émane des conclusions de l'évaluation du premier contrat territorial 2012-2017.

Les outils de communication suivants ont été élaborés :

- **Une carte territoriale avec mise en évidence des captages et des périmètres d'action du CT au sein de 3 collectivités :**



(Cliquez pour agrandir l'image)

- Des lettres annuelles à destination des élus, du grand public, des partenaires techniques et des lettres à destination des agriculteurs :



ÉDITO

Le Contrat territorial portant sur 8 captages d'eau potable de l'Est mayennais est reparti pour 5 ans depuis janvier 2017. Nous sommes dans l'avant dernière année. Le comité de pilotage de novembre 2019 nous incite à poursuivre toutes les actions déjà engagées pour préserver la qualité de notre eau. Ces actions, vous commencent à bien les connaître ! Les panneaux orange et violet identifient les couverts végétaux dans les champs et les 8 km de haies déjà plantés. Plusieurs agriculteurs forment aussi un réseau de référence et mènent des essais « agéonomiques » dans leurs champs. Un premier rendez-vous pour l'eau a été organisé à Torcé Viviers-en-Charnie en 2019 et, cette année, il aura lieu à Sillé-le-Guillaume le 20 mai 2020 (date à confirmer en raison du Covid-19). Vos services publics de l'eau sont aussi à vos côtés pour vous informer. Mais savez-vous à quel point notre territoire innove ? Les actions qui fonctionnent aujourd'hui, sont le fruit d'un travail de longue haleine mené sur le terrain depuis le premier contrat territorial signé en 2012. Ce travail de l'ombre est un peu ingrat. Je tiens ici à remercier tous les acteurs des services de l'eau, les agriculteurs et nos partenaires qui se croisent les ménages depuis des années. Cette énergie débordante nous toujours par porter ses fruits. Je fais même un pari : les idées qui n'ont pas trouvé d'application immédiate vont peut-être inspirer d'autres acteurs et essaimer. Les budgets prennent corps avec de nouvelles orientations que le changement climatique nous impose. En avant pour une nouvelle étape !

Régis Lefevre,
Président du Comité de pilotage et
de la Régie des eaux des Cotvrons

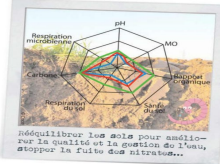
Le Bassin d'Alimentation de Captage TERRE D'INNOVATION

Le Contrat territorial est mobilisé sur différentes sources de pollution de l'eau en partenariat avec le Département de la Mayenne, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et les services d'eau de Cotvrons, Métaul-Grez et du Pays de Sillé. Grâce aux échanges menés depuis 2012 avec les agriculteurs du territoire et les partenaires, les animateurs du Contrat territorial identifient et testent de nombreuses idées qui peuvent permettre d'améliorer la qualité de l'eau potable.

Des idées à faire : une action raisonnée et durable

Creuser les idées au préalable est nécessaire car les actions ensuite portées et cofinancées grâce au Contrat territorial doivent être pérennes. Les agriculteurs, principaux acteurs de ces mesures, doivent être rassurés sur une certaine stabilité des actions dans le temps et un équilibre économique qui leur soit favorable. Réfléchir,

tester, faire remonter les retours d'expérience, puis développer les choses qui marchent, toutes ces phases contribuent à mieux préparer l'agriculture de demain, pour un territoire qui saura utiliser ses ressources et les préserver !



(cliquez pour agrandir l'image)



ÉDITO

Le Contrat territorial portant sur 8 captages d'eau potable de l'Est mayennais a été renouvelé pour 5 ans avec l'accord de tous les partenaires. Cet ambitieux programme d'actions pour la qualité de l'eau est donc relancé depuis janvier 2017. La communication est une des nouveautés du deuxième programme.

Par bien des aspects, ce projet nous concerne tous. L'eau que nous distribuons dans les maisons vient presque totalement de notre territoire, nous en sommes directement responsables. Les bonnes pratiques mises en œuvre par les partenaires agricoles contribuent à maintenir la biodiversité et la beauté de nos paysages. Il y a des réflexions et des inspirations pour tous dans ce projet !

Cette lettre d'information régulière va mieux faire connaître la démarche aux acteurs du territoire que sont les élus, les acteurs économiques et associatifs, les enseignants et tous les habitants intéressés. Le Département de la Mayenne, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et 7 syndicats des eaux (aujourd'hui 3 services avec le transfert aux communautés de communes) se sont engagés pour sa réussite. Nous la parvenons collectivement en intégrant mieux dans nos politiques et dans nos projets.

Régis Lefevre,
Président du Comité de pilotage et
de la Régie des eaux des Cotvrons

Pour faire face aux problèmes récurrents de nitrates dans l'eau potable, le Contrat territorial couvre 8 captages appelés « prioritaires ». Cette démarche collective existe depuis 2012 ! Mais elle reste peu connue.

Contrat territorial, qu'est-ce que c'est ?

C'est un programme d'actions porté par plusieurs partenaires pour intervenir sur différentes sources de pollution de l'eau. Afin de mieux gérer la ressource et comprendre ce qui l'impacte, on a déjà cherché à bien connaître les circuits de l'eau : quelle quantité de pluie tombe sur le territoire ? Quelle proportion d'eau s'infiltre vers les nappes phréatiques et après quel trajet ? Aujourd'hui, on approfondit la connaissance en suivant les nitrates en une soixantaine de points du territoire. Ces données aident à comprendre l'impact des pratiques agricoles.

Des actions de « protection » sont réalisées en accord avec les agriculteurs et particuliers volontaires. Un inventaire détaillé des zones humides a été mené afin de pouvoir planifier des modalités des gestions adaptées. En lien avec le syndicat de bassin de l'Erve et de la Vaige, des abreuvoirs ont été installés pour que les animaux ne viennent plus pâturer en bordure de rivière. On plante des haies qui filtrent les eaux ruisselant des champs. Des réflexions collectives et des analyses au cas par cas permettent de faire évoluer les pratiques agricoles. Par exemple, certains végétaux plantés entre deux cultures (on appelle cela des « couverts ») réduisent l'érosion et améliorent la qualité

des sols. On réfléchit également à une meilleure utilisation des effluents d'élevage.

Une communication utile

Et oui, toutes ces actions existent déjà chez nous, à l'état simple de la valonerie ! Marie-Plet et Jean-Luc Delétré s'occupent de faire vivre le Contrat territorial. Ils travaillent avec les différents acteurs, donnent des informations adaptées, répondent aux questions et mènent toutes les actions nécessaires à la réalisation de nouveaux projets. Depuis cette année, des outils de communication sont élaborés pour rendre ces sujets accessibles à tout le monde.

Le Contrat territorial, ce n'est pas une nouvelle structure, c'est un ensemble de partenaires qui travaillent en commun. Un logo a été créé pour bien l'identifier.



Ce logo rappelle à quel point nous sommes chanceux d'avoir une eau potable présente sous nos pieds, et assez facilement exploitable. Il invite aussi à la responsabilisation collective. Nous sommes tous concernés. Cette eau potable présente sur notre territoire, nous devons faire notre possible pour la préserver.



(cliquez pour agrandir l'image)

▪ **La réalisation de deux vidéos à destination principale des scolaires :**

- La première vidéo s'intitule « **D'où vient l'eau que je bois ?** » plutôt dirigée vers des enfants de niveau primaire.
- La seconde vidéo : « **Comment protéger la ressource en eau face aux risques liés aux nitrates ?** » est à destination des collégiens.

<https://youtu.be/T42DZ79k9XA>

<https://youtu.be/8awQcXlk1S0>

La gestion foncière

L'action foncière a quant à elle été déployée sur les aires d'alimentation de captage présentant un enjeu fort : production stratégique et dégradation de la qualité de l'eau malgré la mise en œuvre du plan d'action. C'est pourquoi, une politique de réorganisation foncière sur l'Aire d'Alimentation du Captage de Vaubourgueil est mise en œuvre depuis 2018 dont l'objectif est d'enherber la totalité de la surface agricole. Cette politique engagée s'est imposée comme étant la plus efficace compte tenu des enjeux importants sur ce captage très productif et pourtant en dérogation vis-à-vis du paramètre nitrates depuis 2017.

Cette action est réalisée sur le terrain en concertation avec les agriculteurs, et se concrétise par de l'acquisition des

terres si nécessaire, des réorganisations foncières en veillant au maintien voire à l'amélioration des structures d'exploitation. Les terres acquises par la collectivité font l'objet de baux ruraux environnementaux adaptés aux enjeux de la qualité de l'eau : limitation de la fertilisation, interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires, etc.

Ces opérations visent 2 objectifs : protéger durablement la qualité de l'eau et consolider des structures d'exploitation cohérentes et économiquement viables sur des aires d'alimentation de captage. Ce travail est conduit par la REC en partenariat avec la SAFER sur de nombreux dossiers.

Enfin, parce que l'enjeu de l'eau est primordial, les 3 Services d'eau suivent avec attention la transmission des exploitations car c'est un moment clé pour accompagner plus aisément des changements de systèmes favorables à la qualité de l'eau.

